



## Conseil municipal du 24 novembre 2025

Publié sur le site Mairie de Pontault-Combault (<https://www.pontault-combault.fr>)

---

L'essentiel du conseil municipal



À l'occasion du conseil municipal du 24 novembre 2025, de nombreux points ont pu être abordés. Focus sur 3 décisions qui y ont été votées.

### **Les 3 points essentiels du conseil municipal du 24 novembre**

#### **1. Fusion de l'école maternelle et élémentaire : une nouvelle école primaire pour une meilleure continuité éducative à Marginéa**

Afin d'améliorer l'organisation scolaire et renforcer la cohérence pédagogique, le conseil municipal a approuvé la création d'une école primaire unique à Marginéa. Ce regroupement rassemblera les écoles maternelle et élémentaire existantes.

Cette évolution s'inscrit dans la continuité des cinq écoles primaires déjà fonctionnelles sur la ville (Aimé Césaire, Anne Frank, Jacques Prévert, Jean Rostand et Pablo Néruda), dont l'expérience a démontré l'efficacité d'un pilotage unifié.

Cette fusion favorisera également une continuité éducative plus forte entre maternelle et élémentaire, un suivi pédagogique plus cohérent, et un partenariat renforcé avec les familles. Les directions d'écoles, l'inspection de circonscription et les représentants des parents d'élèves ont donné un avis favorable à ces projets.

#### **2. Convention en faveur de la création d'un Point d'Accueil et**



## d'Écoute des Jeunes (PAEJ)

Ce nouveau dispositif offrira un espace d'écoute, de dialogue et d'accompagnement pour les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles. Face à la montée des situations de mal-être, de perte de repères, de risques de décrochage ou d'isolement constatés par les partenaires éducatifs et sociaux, le PAEJ vient apporter une réponse concrète et accessible.

Ses missions couvriront l'accueil et l'orientation, l'accompagnement des jeunes dans leurs projets, la médiation avec les familles, le soutien à la parentalité ainsi que la mise en place d'actions de prévention.

La CAF de Seine-et-Marne a d'ores et déjà accordé un agrément pour la période du 1er octobre 2025 au 31 décembre 2027, permettant la mise en œuvre opérationnelle du dispositif.

## 3. Bientôt un nouveau centre de santé avenue Louis-Granet

Pour renforcer l'offre de soins sur le territoire, la commune a décidé de mettre à disposition un local situé 4 avenue Louis-Granet afin d'y accueillir un second centre de santé porté par la Fondation Cognacq-Jay.

Anciennement occupé par un centre médico-sportif transféré au Nautil depuis 2023, ce local de 80 m<sup>2</sup> est aujourd'hui inoccupé. Son déclassement du domaine public vers le domaine privé communal était nécessaire pour permettre sa mise à disposition.

Ce nouveau projet s'inscrit dans la dynamique ouverte par l'Hôpital de Forcilles, qui a déjà implanté un premier centre de santé avenue de la République en 2024. Avec près de 10 000 consultations annuelles sans dépassement d'honoraires et l'arrivée récente de spécialistes, cette structure a démontré l'importance d'une offre de soins accessible et renforcée.

L'ouverture d'un second centre permettra d'accueillir de nouveaux soignants et professionnels paramédicaux, contribuant à répondre aux besoins croissants de la population.

Publié le 21 novembre 2025

**URL de la source (modifié le 22/01/2026 - 15:45):** <https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/conseil-municipal-du-24-novembre-2025>